



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-59483>

Département(s) de publication : **44, 49, 53, 72, 85**

Annonce n° **25-59483**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Conception, réalisation et livraison de lots textiles (hors objets promotionnels pour le transport régional Aléop)

Description : Conception, réalisation et livraison de lots textiles (hors objets promotionnels pour le transport régional Aléop)

Identifiant de la procédure : 5f715b52-60bd-4e55-acbc-2e27b03b6ead

Identifiant interne : DCOM194-202556097

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 19200000 Textiles et articles connexes

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : HOTEL DE REGION 1 RUE DE LA LOIRE

Ville : NANTES

Code postal : 44966 NANTES Cedex 9

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Conformément aux articles R2132-7 à R2132-14 du code de la commande publique, la présente consultation fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Cette procédure permet aux candidats qui le souhaitent, via le site internet <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/> : - d'accéder à la « plateforme » de dématérialisation des procédures de marchés publics lancée par la Région Pays de la Loire ; - de télécharger gratuitement le règlement de la consultation et le dossier de consultation des entreprises ; - de poser des questions ou solliciter des documents complémentaires ; - de déposer leurs documents de candidature et d'offre par voie électronique sur la plateforme, ce qui constituera « une offre dématérialisée ». Les candidats ont également la possibilité de transmettre leur proposition sur support physique électronique ou sur support papier, à titre de copie de sauvegarde. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde » et être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres. La copie de sauvegarde doit respecter le même formalisme que la proposition originale. La signature électronique de l'acte d'engagement n'est pas obligatoire au stade de la remise de l'offre. Pour autant, dans un souci de simplification des démarches après attribution, il est conseillé aux soumissionnaires de signer électroniquement l'acte d'engagement dès la remise des offres. Il leur faudra également fournir, le cas échéant, une copie des pouvoirs donnant délégation de signature au signataire des documents. Le certificat de signature électronique utilisé doit être conforme à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique et au Règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A32014R0910>). Les candidats sont dans l'obligation de fournir tous les documents demandés à l'article 4.3 du règlement de la consultation. **ECHANTILLONNS :** Des échantillons sont demandés pour juger de la qualité des produits proposés conformément à l'article 4.3 du règlement de la consultation. Tous les échantillons devront être réceptionnés par la personne publique dans les mêmes délais (date et heure limite) que ceux fixés pour la remise des offres. **AVANCE :** Les conditions de paiement de l'avance sont dans le CCP. **GROUPEMENT :** Les entreprises candidates se présentent soit individuellement, soit en groupement. Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - en qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cadre de la mise en oeuvre de fournitures ou services supplémentaires le marché pourra être modifié dans les conditions indiquées à l'article L2194-1 du code de la commande publique. La langue dans laquelle est rédigée et publiée l'avis est le français. Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. **SOUS-TRAITANCE :** La sous-traitance est autorisée dans les conditions fixées au CCP. Les opérations sous traitées devront être identifiées dans le formulaire DC4 - déclaration de sous-traitance.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Conception, réalisation et livraison de lots textiles (hors objets promotionnels pour le transport régional Aléop)

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la conception, la réalisation et livraison de lots textiles (tee-shirt, polo blouson, casquette, tablier, etc.) marqués à l'identité de la Région des Pays de la Loire et destinés à l'ensemble des manifestations organisées ou aidées par la Région. Le présent accord-cadre ne concerne pas les commandes d'objets promotionnels textiles pour le transport régional Aléop (nom du service régional de transport), cette prestation faisant l'objet d'un marché spécifique. La Région se réserve, par ailleurs, le droit de passer commande d'objets textiles non destinés au grand public (cadeaux en quantité inférieure et de qualité spécifique) chez un autre fournisseur. L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification au titulaire. Il est conclu pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois par tacite reconduction pour une nouvelle période de 12 mois sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Le cas échéant, l'acheteur prend par écrit la décision de ne pas reconduire l'accord-cadre 3 mois au moins avant la date anniversaire de notification de l'accord-cadre au titulaire. En cas de non-reconduction, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le présent accord-cadre pourra s'exécuter au moyen de bons de commandes sur la base des prix indiqués au bordereau des prix unitaires L'accord-cadre pourra également s'exécuter au moyen de marchés subséquents qui pourront être : - soit à prix global et forfaitaire ; - soit à prix unitaires ; - soit à prix mixtes. Le présent accord cadre est mono-attributaire. Les montants minimum et maximum cumulés des commandes et marchés subséquents pouvant être réalisés dans le cadre de cet accord-cadre sont définis comme suit : - Sans montant minimum - montant maximum : 50 000 Euros HTVA pour 12 mois

Identifiant interne : DCOM194-202556097

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 19200000 Textiles et articles connexes

Options :

Description des options : L'accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois par tacite reconduction pour une nouvelle période de 12 mois. Le cas échéant, l'acheteur prend par écrit la décision de ne pas reconduire l'accord-cadre 3 mois au moins avant la date anniversaire de notification.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : HOTEL DE REGION 1 RUE DE LA LOIRE

Ville : NANTES

Code postal : 44966 NANTES Cedex 9

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le nombre de participants n'est pas limité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations au regard du montant total HTVA de la simulation de facturation (annexe à l'acte d'engagement) - 30 POINTS

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique, appréciée au regard du contenu du mémoire technique, des informations au BPU et des échantillons - 70 POINTS Les sous-critères avec leur pondération sont détaillés dans le règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1.23456789E8

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette, 44041, Nantes Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 40 99 46 00, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, Fax : (+33) 2 40 99 46 58, Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur régional délégué médiateur des entreprises, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209 F, 44042, Nantes Cedex 1, F, Adresse internet : <http://mediateur-des-entreprises.fr> Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du code de justice administrative - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 174 400 051 00010

Adresse postale : 6 allée de l'île Gloriette

Ville : NANTES

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : (+33) 2 40 99 46 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Numéro d'enregistrement : 23440003400026

Adresse postale : 1 RUE DE LA LOIRE

Ville : NANTES

Code postal : Nantes Cedex 9

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : Demandedce@paysdelaloire.fr

Téléphone : +33 228205838

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : e10c8c97-af4e-4882-a250-1e266b029967-06

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Report de la date limite de remise des offres

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Modification de la date limite de remise des offres passée du 12/06/2025 - 12h00 au 23/06/2025 - 12h00

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5810e017-de15-4885-a99c-f481e1a4c34e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/05/2025 à 08:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2025